



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

transport de voyageurs

Question écrite n° 97470

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur l'état actuel des transports ferroviaires en Île-de-France. La Cour des comptes a publié un rapport en novembre 2010 portant sur « les transports ferroviaires régionaux en Île-de-France », formulant cinq recommandations. À ce jour, force est de constater que les effets attendus sont encore insuffisants et peu visibles. Ainsi, beaucoup d'infrastructures du réseau francilien de la SNCF sont vétustes, entraînant la multiplication d'incidents, des interruptions fréquentes du trafic, des retards de plus en plus nombreux. De même, la régularité et la ponctualité de nombreuses lignes restent inférieures aux objectifs annoncés. Le mécontentement des usagers est de plus en plus important au fil des jours. Les améliorations prévues pour remédier à la situation font face quant à elles à des difficultés, tant financières que techniques, et ne semblent donc pas de nature à améliorer une qualité de service déjà considérée comme critique par les usagers, et en particulier ceux les plus éloignés du cœur de la capitale, comme en Seine-et-Marne. Ces derniers doivent en effet faire face à un réseau RER et TER peu efficient, et réclament aujourd'hui de la ponctualité et de la régularité sur les lignes traversant le département, tout comme l'accélération des travaux nécessaires à la modernisation des lignes et des voitures. Ils s'interrogent également sur la mise en place de caméras de vidéosurveillance, promises en 2013 par M. Pépy, président de la SNCF. Au-delà de ces désagréments, les usagers de Seine-et-Marne, comme la plupart des usagers franciliens, sont confrontés quasiment quotidiennement à des suppressions inopinées de nombreux trains, les obligeant à littéralement s'entasser dans rames non prévues à cet effet. Ces suppressions, en plus de bloquer nombre d'usagers, accroissent les ralentissements des rames, mais également les risques d'accidents. En conséquence, il lui demande de bien vouloir préciser les intentions du Gouvernement, afin d'améliorer les conditions de déplacement des usagers franciliens, et de préciser le calendrier de mise en place de la vidéosurveillance.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97470

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6162

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)